



Cleurie, le 11 juin 2020

MAIRIE DE CLEURIE
88120

Madame, Monsieur,

Indépendamment de sa volonté, la commune de Cleurie n'est pas en mesure cet été de proposer, en partenariat avec les communes de Le Syndicat et La Forge, un accueil de Loisirs sur le site de Pécavillers à Le Syndicat.

Les familles qui seraient dans la nécessité d'un tel service pour la période estivale peuvent se rapprocher de la commune de Saulxures / Moselotte.

Vous trouverez ci-joint les différentes propositions d'accueil de cette commune.

Informations complémentaires

Les familles devront se charger elles-mêmes du transport de leur(s) enfant(s).

Cependant, lorsque l'inscription sera validée par la mairie de Saulxures /Mtte, elles pourront se rapprocher de la commune de Le Syndicat.

En effet, celle-ci organise un transport collectif vers Saulxures /Mtte et les enfants de Cleurie pourraient en bénéficier sous réserve de places disponibles pour 1 €/jour/enfant. La Commune de Cleurie prendra en charge les frais de transport restant.

Le départ du bus sera devant la mairie de Le Syndicat à 8h30 et le retour à 18h00. (les parents devront être présents jusqu'au départ du bus).

Pour toutes informations complémentaires, prendre contact avec
Marie Helen CLAUDE Adjointe aux affaires périscolaires
06 22 41 12 60 mhclaud88@orange.fr

D'ores et déjà, nous vous assurons, que des solutions vous seront proposées pour les vacances scolaires 2020/2021.